



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation: Puy-de-Dome

Question écrite n° 39715

Texte de la question

Se rejoissant que le Gouvernement ait demandé à la Sofirem de remplir une mission nouvelle en Auvergne, hors de sa zone géographique traditionnelle, dans le Val-d'Allier et ait décidé, en ce sens, d'attribuer aux Charbonnages de France une dotation complémentaire de 15 millions de francs destinée à financer des actions de conversion dans ce bassin, M Pierre Pascallon demande à M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme que, dans cette direction, la Sofirem crée un véritable « village industriel clé en main » sur l'ancien bassin minier du Sud du Val-d'Allier (par exemple, sur la zone industrielle de la Combelle qui a bénéficié, au titre du programme FIAT Val-d'Allier 1986, d'une subvention de 117 500 francs de la part de l'Etat pour son aménagement), comme cela a été fait notamment dans le Nord avec le concours de CDF Ingénierie ETR.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39715

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1817